

Space for Climate Observatory : Trois ans d'existence et vingt-neuf signataires de la Charte fondatrice



Ce lundi 27 juin à la Cité de l'Espace de Toulouse et à distance, les membres du Space for Climate Observatory (SCO) se sont retrouvés pour célébrer le troisième anniversaire de l'initiative et annoncer les vingt-neuf premières signatures de la Charte fondatrice de la nouvelle mouture du SCO, qui entrera en vigueur dès le 1er septembre.

Si le SCO a émergé lors du One Planet Summit en 2017, c'est en juin 2019 qu'il voit officiellement le jour lors du Salon du Bourget, sous la forme d'une alliance internationale d'agences spatiales et d'organisations internationales collaborant autour de l'utilisation des données satellite et socioéconomiques pour le suivi, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques au travers d'outils opérationnels destinés aux décideurs politiques. Le réseau a été très actif durant ses trois premières années d'existence, accueillant de nouvelles agences spatiales, mettant en œuvre de nombreux événements et partenariats à l'occasion des grands rendez-vous internationaux pour le climat, et développant une soixantaine de projets couvrant de larges enjeux climatiques - gestion des événements hydrométéorologiques extrêmes, adaptation des îlots de chaleur urbains, suivi de la

déforestation tropicale – tout autour de la Terre.

Ces trois années ont aussi été l'occasion pour les membres du SCO de travailler à l'organisation de leur initiative, restée relativement informelle depuis son lancement. Sous la coordination du Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA), un document a ainsi été élaboré pour préciser le champ d'action, définir clairement les activités et mettre en place la gouvernance du SCO : la Charte relative à l'établissement du Space for Climate Observatory. Cette Charte, qui entrera en vigueur le 1er septembre 2022, deviendra le document de référence et nécessite donc une nouvelle signature de la part de ses membres désireux de poursuivre leur engagement au sein de cette initiative non contraignante, reposant sur les meilleurs efforts de ses signataires.

Au cours de cet événement d'anniversaire, David Sadoulet, Secrétaire Général du One Planet Summit, est revenu sur l'histoire et le contexte du SCO, puis une table-ronde composée de Maurice Borgeaud, Directeur science, applications et activités climatiques de l'Agence Spatiale Européenne, Niklas Hedman, Directeur par intérim de l'UNOOSA et Shereen Zorba, Cheffe du secrétariat du forum des Nations Unies Science-Policy-Business sur l'environnement, a permis de resituer l'action du SCO dans le cadre spatial et climatique international ainsi que de souligner certaines activités de ses membres. La plateforme TropiSCO permettant le suivi en temps réel de la déforestation tropicale a ensuite été présentée, puisqu'elle est aujourd'hui rendue publique via internet.

Enfin, la séquence s'est terminée par l'annonce des vingt-neuf premiers signataires de la Charte du SCO, représentés en grande majorité en ligne par leurs directeurs d'agences et les points de contacts dédiés au SCO dans chaque organisation. Maurice Borgeaud (ESA) et Niklas Hedman (UNOOSA) ont été conviées à signer la Charte en personne, tout comme cinq agences françaises membres du SCO France (AFD, Cerema, CNRS, INRAE, ONF). De nombreuses nouvelles signatures sont attendues pour cette Charte d'ici son démarrage le 1er septembre, le SCO étant dorénavant ouvert à toute entité publique ou privée impliquée dans le secteur de l'observation de la Terre, engagée à agir pour le climat et prête à s'investir dans le cadre des projets du SCO ou des groupes de travail prochainement constitués autour de sujets comme le partage de données, l'interopérabilité des applications

développées ou encore la recherche de financements internationaux pour ces solutions.

« En signant cette Charte du SCO, j'espère que les membres actuels ainsi que les nouveaux-venus - qu'il s'agisse d'agences spatiales, d'organisations régionales ou d'entités privées - trouveront des opportunités fécondes pour coopérer et développer l'utilisation des données issues de l'observation de la Terre pour l'action climatique », a ainsi souhaité Lionel Suchet, Directeur général délégué du CNES, avant de conclure : « ces trois premières années n'étaient que le début de l'aventure pour le SCO ».

Liste des vingt-neuf signataires de la Charte du SCO :

▪ **Agences spatiales**

- Azercosmos (Azerbaïdjan)
- Politique scientifique fédérale (BELSPO, Belgique)
- Agence Spatiale Européenne (ESA, Europe)
- Space Science and Geospatial Institute (SSGI, Éthiopie)
- Centre National d'Études Spatiales (CNES, France)
- Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales (AGEOS, Gabon)
- Indian Space Research Organisation (ISRO, Inde)
- Agenzia Spaziale Italiana (ASI, Italie)
- Malta Council for Science and Technology (MCST, Malte)
- Agencia Espacial Mexicana (AEM, Mexique)
- Agência Espacial Portuguesa (PT Space, Portugal)
- Office for Space Technology and Industry (OSTIn, Singapour)
- Slovak Space Office - Industry Branch (SARIO, Slovaquie)
- Swedish National Space Agency (SNSA, Suède)
- Geo-Informatics and Space Technology Development Agency (Gistda, Thaïlande)
- Mohamed Bin Rashid Space Centre (MBRSC, Émirats arabes unis)
- United Kingdom Space Agency (UKSA, Royaume-Uni)
- National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA, États-Unis)

- **Organisations internationales**

- Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (ISPRS)
- Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA)

- **Agences nationales françaises**

- Agence Française du Développement (AFD)
- Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA)
- Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN)
- Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE)
- Institut de recherche pour le développement (IRD)
- Office français de la biodiversité (OFB)
- Office national des forêts (ONF)
- Service hydrographique et océanographique de la Marine (SHOM)